

—Pardon... une simple observation : je ne crois pas que les Alpes s'étendent si avant que cela...

—Et puis, ce n'est point une forêt vierge ; depuis longtemps on traverse les Alpes. On y rencontre souvent des voyageurs, et toujours des ours...

—Mon Dieu, mesdames, si vous allez me chicaner pour si peu de chose ! comment voulez-vous que mon roman ait de la couleur, de la poésie... On dit : forêt vierge, parce que cela fait bien dans une description... Au reste, je m'étais trompée sur mon manuscrit, ce n'est pas dans les Alpes que nous sommes, mais dans une épaisse forêt de la Hongrie, dans les environs de Mongatz. Mon roman commence à l'époque où le fameux comte Tékéli... se battait contre les troupes de l'empereur d'Allemagne... Vous savez que maintenant, au théâtre, il faut de la musique pour réussir ; sans musique il n'y a plus de succès possible, tandis qu'avec un orchestre, du chant, du bruit, des roulades, enfin de la musique, ou quelque chose qui y ressemble, vous pouvez mettre en scène les âneries les plus grandes, les bêtises les plus ridicules. Tout cela passera parfaitement s'il y a un accompagnement dessous. Prenez les sujets les plus bizarres, mêlez des princes avec des garçons boulangers, des personnages du temps de Louis XIII avec des cocottes, des titis de cette époque ; faites une scène d'amour entre Aspasio et le duc de Richelieu ; mettez François Ier aux pieds de Sophie Arnould : tout cela passera si tous ces gens-là chantent, crient, font des roulades, des points d'orgue, et surtout s'ils terminent leur chœur final en dansant le cancan

—Oh la danse échevelée ! c'est toujours ce qui ravit, ce qui enlève le public... Vous ne vous figurez pas, mesdames, avec quelle impatience ce bon public, ce public si lettré, attend cette danse pour laquelle il ne manque jamais de demander bis, cette danse qui le met en pâmoison, qui l'enchanté, le bouleverse et le fait se tremousser en mesure sur les bancs de l'orchestre et du parterre ! Au premier jour, — on s'y attend, du reste, — le public, cédant à son entraînement, à son enthousiasme, ne pourra se contenir ; il sautera sur la scène, il envahira les planches, et, se mêlant aux acteurs, achèvera avec eux la danse bacchanale qui termine l'acte. Ah ! ce sera un bien beau jour pour l'art dramatique... et les gens de lettres l'attendent avec une vive impatience.

—Avez-vous fini, madame Etouilé ?

—J'ai fini, si on le désire, car j'aurais encore bien des choses à dire sur le revirement qui s'opère dans le théâtre ; je projette là-dessus un ouvrage qui sera piquant ; je l'intitulerai : *De l'influence de la pipe, de la bière, de l'absinthe et des cafés-concerts sur les amateurs de spectacles, et de plus...*

A Continuer.

LE GROGNARD.

MONTREAL, 16 Juin 1883.

Nous prions nos abonnés retardataires à qui nous avons envoyé des comptes, de nous faire parvenir sans délai les arrérages qu'ils nous doivent.

Le prix de l'abonnement de notre journal étant si modique, il n'est que juste qu'on ne nous fasse pas attendre plus longtemps.

Voyons, mes bons amis, pensez un peu à votre ami, le *Grognard*.

UNE SOCIÉTÉ D'INTEMPÉRANCE.

Il vient de se fonder à Montréal une société d'intempérance.

Ne croyez pas à un gigantesque canard, la nouvelle est absolument véridique ; plusieurs citoyens de la ville se sont émus de l'accroissement que prenaient les sociétés dites de tempérance et ont cru bon de réagir contre cet état de choses.

Et la meilleure preuve que nous pouvons donner c'est qu'hier dans la salle privée d'un *bar room* bien connu de la rue Notre Dame a eu lieu la première réunion de cette utile société.

On y remarquait bon nombre des premiers citoyens de la ville, représentant toutes les classes dérangeantes et administratives. Chaque membre avait apporté dans sa poche un petit flacon de whisky ou de genièvre.

La présidence d'honneur a été donnée à l'unanimité à M. B... qui fort ému a prononcé ces quelques mots en prenant possession de son siège.

« Messieurs, j'ai travaillé quarante ans à me rougir le nez, mais je ne regrette ni le temps ni les dépenses ; car en me nommant président, vous rendez hommage à l'homme qui a bu le plus de whisky de toute la puissance. »

Après avoir pris un coup, l'assemblée a écouté l'orateur T. qui avec son talent bien connu a prononcé un grand discours dont nous extrayons les passages les plus saillants.

« Et d'abord s'est écrié l'orateur, quelle conduite plus magnanime et plus digne que celle d'un ivrogne ? pareil au soldat il brave tous les dangers ! Ne risque-t'il pas quand il est en brosse, de tomber à l'eau, d'être écrasé par une voiture, ou d'être ramassé par un policeman ? N'a-t'il pas à craindre les congestions, les attaques d'apoplexie. Les coups de sang ? Ne risque-t'il pas aussi qu'on lui chipe sa montre dans son gousset, ou que sa femme ne lui ferme la porte au nez quand il rentrera ? Eh bien l'ivrogne dédaigne ces dangers, ces inconvénients ; il n'en fait pas de cas ! et il marche bravement dans la voie qu'il s'est tracée. (Nombreses

marques d'assentiment.)
Passant à un ordre d'idée plus élevée l'orateur ajoute :

« De quel droit venir dire à « L'homme tu ne boiras pas, » quand il est reconnu que le premier navigateur du monde, je veux dire Noé, fut aussi le premier buveur de l'humanité ; et pourtant Dieu lui confia le commandement difficile, d'un navire rempli d'animaux, et où il y avait une femme par dessus le marché ! »

L'orateur cite encore quelques faits excessivement curieux.

« J'ai connu, messieurs, un homme de grande intelligence et qui donnait les plus belles espérances, il faisait l'honneur du barreau de Montréal et était reçu dans la meilleure société. Un jour il s'avisa de se mettre dans une société de tempérance. Désormais tout lui craqua dans la main, ses facultés s'évanouirent, il devint ramolli. Et cet homme qui était taillé pour faire un ministre ou un juge est maintenant *aide cook* à bord d'un steam boat du St. Laurent. (Sensation prolongée.) »

Après des arguments et des exemples M. T... termine par cette émouvante péroraison.

« Oui, messieurs, notre société fera relever le niveau intellectuel du pays en lui infusant beaucoup d'esprit, et le jour bienheureux où tous les hommes seront en brosse dans les rues et où sans distinction de classe ils se taperont sur le ventre, ce jour là la fraternité universelle sera établie, et ce que les religions et les philosophes n'ont pu faire, le whisky et le gin le feront (applaudissements.) »

Un marchand en faillite de la rue St. Laurent a prononcé ces quelques mots qui ont vivement impressionné les membres. « J'étais, disait-il, dans un état de tristesse inouï à la suite de mes mauvaises affaires. Un de mes amis m'a conseillé de prendre du whisky avec du citron. Depuis ce temps je suis gai, ma tristesse est disparue, et je me fiche de mes créanciers encore plus qu'auparavant. »

On a dépouillé la correspondance qui était assez volumineuse. Nous signalons la lettre d'un habitant de Longueuil qui félicite les membres de leur initiative et leur dit :

« A la suite d'un coup de corne qu'une vache m'avait donné dans le ventre, je souffrais de coliques aiguës qui ne me laissaient aucun repos. J'avais le malheur en outre d'être d'un société de tempérance et d'avoir une femme qui me battait. Ma femme meurt et mon coup de corne se guérit. La société de tempérance fait de mauvaises affaires. Seules les coliques restent. J'enterre ma femme. On prend un coup en revenant, puis deux, puis trois, puis dix, enfin une brosse complète. Dès lors je fus guéri, je bois comme un trou et je ne me suis pas remarié. Je vous salue et aspire à l'honneur d'être membre de votre société. »

Divers travaux et rapports intéressants ont été lus, nous reparlerons du reste plus tard des résultats obtenus par cette nouvelle

association.

M'ORY.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

AUTOUR D'UNE FAUSSE NATTE.

Saint Figaro, patron des perruquiers, aurais-tu jamais eu le trait de génie qui vient de conduire Stanislas Beaupertuis en police correctionnelle ?

Le prévenu est coiffeur, rue Rochechouart, à Paris, et compte, ou plutôt comptait, au nombre de ses clientes, une demoiselle à chignon jauno dont la renommée ne vaut pas la ceinture dorée. En effet, Mlle Lucie de Saint-Estèphe, de son vrai nom Françoise Lorient, est une beauté jadis capiteuse comme son nom de guerre, dont le visage soigneusement maquillé sourit au si bien au premier qu'au dernier venu.

La quarantième année a bien sonné l'heure de la retraite ; mais Mlle de Saint-Estèphe, dont les succès sont connus au bataillon des dames galantes, ne peut se faire à l'idée d'entrer dans le cadre de réserve. Aussi cette vénérable « vieille garde » consacrelle le plus clair de son revenu.

A réparer du temps l'irréparable outrage.

Ce qu'elle a fait gagner aux dentistes, parfumeurs, orthopédistes, corsetières, couturières, modistes, etc... est incalculable. Comment donc expliquer que Stanislas Beaupertuis, son coiffeur attiré, ait dû, pour se faire payer, avoir recours à d'indignes procédés ?

Nous allons le savoir, car l'huissier-audiencier appelle l'affaire « Saint-Estèphe contre Beaupertuis ».

Avec un grand frou-frou de jupes, la demanderesse prend place au banc des plaideurs, répandant autour d'elle une odeur de musc et de patchouli tellement forte que les narines du groffier en frémissent, éperdues.

Stanislas Beaupertuis, le Léonard des petites dames, entre dans le prétoire, tout guilleret et distribuant de petits saluts à chacun des magistrats ; l'huissier et le greffier en ont aussi leur part. Rarement prévenu eut tant d'a plomb. Stanislas Beaupertuis regardait sans sourciller le glaive de la justice. L'habitude du rasoir, probablement !

M. le président. — Vous vous prétendez victime d'une diffamation dont monsieur serait l'auteur. Veuillez exposer les faits de la cause.

Mademoiselle de Saint-Estèphe. — Mon Dieu ! cher monsieur...

M. le président, sévèrement. — Pardon, madame, réservez ce langage familial pour d'autres circonstances.

Beaupertuis, ironiquement. — Si on ne l'arrêtait pas, elle vous appellerait bientôt « son petit chien ! » (Rires.) Langage professionnel !

Cette sortie du prévenu souleva une hilarité que le président a grand-peine à calmer. Mlle de Saint-Estèphe s'agite, furieuse,

levant les yeux au plafond d'un air indigné. Beaupertuis, sévèrement rappelé à l'ordre, se tient immobile, un doigt sur les lèvres, dans l'attitude du dieu au silence.

Mlle de Saint-Estèphe. — Vous devez comprendre, messieurs les magistrats, que je ne me suis décidée à user du papier timbré qu'à la dernière extrémité. Monsieur avait l'honneur de me coiffer...

Beaupertuis. — L'honneur !

Mlle de Saint-Estèphe. — Honneur qui lui valait un fixe de 30 fr. par mois, sans compter les fournitures diverses.

Beaupertuis, avec volubilité. — Oui, pots de rouge, crayons pour les sourcils et les yeux, blancs gras, poudres de riz vermillon, pâtes épilatoires, postiches...

M. le président. — Arrêtez, prévenu, vous violez le secret professionnel.

Beaupertuis, ironiquement. — Oh ! madame n'a de secrets pour personne. Enfin, suffit, je n'en dévoile pas plus.

Mlle de Saint-Estèphe, dignement. — M. Beaupertuis oublie qu'un coiffeur est un confesseur. Je livre ses révélations au mépris public et je continue calme sous l'œil de la justice. (Très bien ! très bien ! dans l'audit.) Il y a deux mois environ, je commandai à monsieur une natte qui, naturellement, devait être assortie à la couleur de mes cheveux. Quelques jours, après, M. Beaupertuis m'apporte une horrible natte d'un rouge queue de bœuf. Si je refuse de l'accepter, vous le pensez bien. Monsieur insiste, me soutenant que la natte me va admirablement. Je persiste dans mon refus, et monsieur s'en va furieux, disant qu'il me gardera un chien de sa chienne, ce qui n'avait aucun rapport avec la chose en question. Aussi, je n'y pensais plus, lorsque la semaine suivante, la petite Mimi (se reprenant) pardon, madame de Vallombreuse, vient m'apprendre le tour abominable que m'avait joué monsieur. Il avait exposé la natte à la vitrine de sa boutique sous un globe...

Beaupertuis. — Et sur un coussin de velours.

Mlle de Saint-Estèphe. — Avec cette inscription en gros caractères :

CHEVEUX AYANT APPARTENU A MADMOISELLE LUCIE DE SAINT-ESTEPHE GAGE D'AMOUR !!

Et, au-dessous, ces quatre vers :
Ces cheveux que l'amour a scal-
[pés sur ton front
Tu les donnas à ton coiffeur.

Sous ce globe, ô Lucie, toujours
[ils resteront
En souvenir de mon bonheur.

(Hilarité prolongée au sein du l'auditoire ; le tribunal lui-même est en proie à une douce à une douce gaieté.)

M. le président. — Tout cela est très bien...

Mlle de Saint-Estèphe, exaspérée. — Comment, très bien !

M. le président. — Non, c'est très mal évidemment, mais reste à savoir si c'est une diffamation.

Mlle de Saint-Estèphe. — Si c'en est une. Mais, monsieur, tout le quartier a défilé devant la boutique de l'infâme, à preuve même qu'il a